

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17
Fax (064) 43.17.21

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-

SEANCE DU 26 MAI 2003.-

ORDRE DU JOUR.-

Nous vous proposons de porter en urgence les points complémentaires ci-après à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal du lundi 26 mai 2003 :

SEANCE PUBLIQUE :

- 1.- Bilan financier et rapport d'activités 2002 de l'A.S.B.L. "Espace Europe" - Notification.-

La loi du 14 novembre 1983, relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions oblige les bénéficiaires d'une subvention supérieure à 1.239,47.- € accordée par la commune, à lui faire parvenir son bilan financier ainsi qu'un rapport d'activités.

Nous vous invitons à prendre connaissance du rapport d'activités et du bilan financier pour l'année 2002 de l'A.S.B.L. "Espace Europe".

- 2.- Convention entre la Commune de Morlanwelz et le Centre culturel régional - Approbation.-

Vous trouverez dans le dossier du Conseil communal, une convention entre notre Commune et le Centre régional du Centre, relative aux activités culturelles de la Commune, cofinancées par le Centre, pour l'année civile 2003.

Nous vous proposons d'approuver cette convention.

3.- Achat de matériaux pour la mise en peinture du Centre culturel du Sablon - Cahier spécial des charges - devis estimatif - Approbation.-

La Commune doit acheter des matériaux pour la mise en peinture du Centre culturel du Sablon.

Le marché sera attribué par la procédure négociée.

Nous vous demandons d'approuver la procédure négociée, le cahier spécial des charges et le devis estimatif.

4.- Restructuration de l'entreprise S.A. SIGMA COATING sise à Manage.-

Le Président de la Communauté Urbaine du Centre, par son courrier du 16 mai 2003, invite les communes de la Communauté Urbaine du Centre à exprimer leur solidarité pour le maintien de l'entreprise S.A. SIGMA COATING, à Manage et pour le maintien du niveau de l'emploi dans cette entreprise.

Nous vous invitons à marquer votre solidarité au travers d'une délibération du Conseil communal.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION.

J. FAUCONNIER.